



Fiche d'information sur le vaccin de protection contre la Covid-19

Vaccination préventive contre la COVID-19

L'essentiel des informations :

- Pour vous, les vaccins contre le coronavirus sont gratuits. La vaccination dure environ une heure, préparation et phase postérieure comprises.
- Vous recevez deux vaccins à plusieurs semaines d'intervalle. L'immunité contre le coronavirus intervient une semaine après le deuxième vaccin.
- Votre date de vaccination vous sera communiquée.
- Vous ne pouvez pas fixer de rendez-vous par téléphone ou sur place dans les centres de vaccination.
- Les personnes appartenant à des groupes à risque ainsi que le personnel infirmier et médical sont vaccinés en premier lieu.
- Si vous présentez des effets secondaires, après avoir été vacciné/e contre le coronavirus, adressez-vous à votre centre de vaccination ou à votre médecin traitant.

L'objectif de la vaccination de prévention contre le coronavirus

L'objectif d'une vaccination est de protéger contre une maladie spécifique. La vaccination contre le coronavirus Corona est destinée à protéger contre la COVID-19 et/ou, en cas de maladie, à empêcher une évolution grave chez les personnes atteintes.

Dans l'organisme, la vaccination provoque la formation de substances appelées anticorps. Ces anticorps reconnaissent les agents pathogènes et stimulent notre système immunitaire pour les neutraliser. En cas de contamination, les personnes vaccinées peuvent immédiatement lutter contre le coronavirus et ne tombent donc pas ou pas si gravement malades de la COVID-19.

Pourquoi devez-vous vous faire vacciner ?

Vous n'êtes pas obligé de vous faire vacciner, il n'y a pas d'obligation de vaccination. C'est-à-dire que vous décidez vous-même si vous voulez être vacciné/e ou non. Mais il y a plusieurs raisons de se faire vacciner contre le coronavirus. La vaccination vous protège et protège nos semblables de la COVID-19. Ce n'est que si le plus grand nombre possible de personnes sont vaccinées qu'on pourra réduire le nombre de malades atteints de la COVID-19, de sorte que la pandémie finisse par passer.

Vous n'avez rien à payer pour la vaccination.



L'ordre de vaccination – Qui sera vacciné quand ?

Actuellement les vaccins ne sont disponibles qu'en quantité limitée. Pour cette raison un ordre de vaccination a été fixé un pour savoir qui sera vacciné quand. On vaccine d'abord les personnes

qui en ont le plus besoin. Les personnes âgées en font partie (plus de 60 ans), les personnes qui soignent, accompagnent et traitent les malades et les personnes dépendantes, les personnes en contact avec des femmes enceintes et des personnes dépendantes ainsi que les personnes avec des antécédents médicaux.

Il y a 4 groupes de vaccination (1 à 4). Pour savoir à quel groupe vous appartenez, consultez le tableau :

1er groupe de vaccination Priorité maximale	2e groupe de vaccination Forte priorité	3e groupe de vaccination Priorité renforcée	4e groupe de vaccination
Personnes de plus de 80 ans	Personnes de plus de 70 ans	Personnes de plus de 60 ans	Personnes saines de moins de 60 ans
Résidents des maisons de retraites et des établissements médicaux-sociaux	Personnes atteintes de démence, de maladies neuro-musculaires, handicapés mentaux, malades psychiatriques graves	Personnes avec des antécédents médicaux (maladies cardiaques, diabète ou similaire)	
Personnel soignant dans les services de soins hospitaliers, semi-hospitaliers ou ambulatoires	Cancéreux et malades des poumons, personnes présentant un indice de masse corporelle > 40	Employés des établissements médicaux avec faible risque d'infection	
Employés des établissements médicaux avec un haut risque d'exposition	Personnes gravement atteintes de diabète ou de maladies chroniques du foie/des reins	Personnes occupant des postes importants dans les instances publiques	
Personnel médical qui s'occupe des personnes à haut risque	Patients après une greffe d'organe	Personnes occupant des postes importants dans des entreprises et des infrastructures critiques	
	2 personnes en contact étroit avec des femmes enceintes et certaines personnes dépendantes	Personnes qui travaillent dans les commerces alimentaires de détail	
	Employés ou habitants de centres d'accueil des réfugiés ou des sans-abri	Employés des établissements d'accueil d'enfants et de jeunes ainsi que les écoles qui ne figurent pas dans le groupe 2	
	Employés des établissements d'accueil des jeunes enfants, des services de puériculture et des écoles primaires et spécialisées	Personnes exposées à un risque élevé de contamination en raison de leurs conditions de travail et de vie	
	Personnel soignant des handicapés mentaux		
	Médecins et autre personnel ayant des contacts réguliers avec les patients, services de don du sang et du plasma, médecins alternatifs avec des risques d'exposition élevés		
	Police et forces de l'ordre avec un risque élevé d'infection		
	Personnes du service de santé public		

Source : <https://corona.rlp.de/de/impfen>



Où a lieu la vaccination ?

Actuellement, vous recevez le vaccin dans des centres de vaccination spécialement aménagés à cet effet. Dans les logements pour les réfugiés et dans les établissements de soins, des équipes mobiles viennent vacciner les gens sur place. **Dans la deuxième phase, les vaccinations se feront également dans les cabinets médicaux.**

Rendez-vous :

Si vous habitez actuellement dans un hébergement pour réfugiés ou si vous y travaillez, le personnel médical viendra vous vacciner. Dans ce cas, inutile de prendre rendez-vous dans un centre de vaccination. Renseignez-vous dans votre hébergement.

Sinon, c'est à dire si vous habitez dans votre propre logement, l'attribution d'une date pour vous faire vacciner dépend du Land dans lequel vous habitez. Dans certains Länder vous recevrez une invitation par la poste ou bien c'est votre employeur qui vous informera. Une fois que vous aurez reçu une lettre d'invitation, vous pourrez fixer un rendez-vous en ligne ou par téléphone. D'autres Länder fournissent des informations sur les sites Internet et dans la presse sur qui peut être vacciné quand.

Dans la plupart des Länder, on peut prendre rendez-vous par le biais du portail en ligne : <https://www.impfterminservice.de/impftermine> ou par téléphone au numéro 116 117.

Vous obtiendrez des informations détaillées sur la prise de rendez-vous sur le site respectif de votre Land :

Allez au centre de vaccination uniquement sur rendez-vous.

Vous ne pouvez vous faire vacciner que si vous avez un rendez-vous !

Renoncez à la vaccination si

- Vous avez moins de 16 ans,
- Vous êtes enceinte (si vous êtes exposé/e à un haut risque d'infection p.ex. en raison de votre domaine d'activités, consultez un médecin pour évaluer le rapport entre les risques et les avantages d'un vaccin contre le coronavirus)
- Vous avez de la fièvre ou
- Une allergie contre une des composantes du vaccin.

Documents nécessaires pour la vaccination

Pour vous faire vacciner, vous devez apporter une pièce d'identité, par exemple une carte d'identité ou un passeport. Pour les personnes qui habitent dans les hébergements pour réfugiés et pour celles des centres de soins, les établissements présentent un certificat. Les personnes qui peuvent être vaccinées en raison de leur profession ont besoin d'un certificat de leur employeur.

Merci d'apporter également votre **confirmation de rendez-vous pour la vaccination et, si vous en avez un, votre carnet de vaccination et votre carte d'assuré maladie.**



Le déroulement de la vaccination

Tout d'abord, le personnel médical enregistre vos coordonnées personnelles. Ensuite, un médecin vous informe et vous conseille en détails sur la vaccination.

Dites au médecin si vous vous sentez malade ou si vous êtes enceinte, si vous avez une allergie, si vous n'avez pas supporté un vaccin antérieur ou si vous avez reçu un autre vaccin dans les deux dernières semaines.

Vous ne serez vacciné/e que si vous donnez votre accord exprès pour la vaccination et qu'en absence de complications. Vous ne serez vacciné/e qu'après avoir confirmé votre désir de l'être en signant le formulaire de consentement.

La vaccination se passe comme toutes les autres : en règle générale, on vous fait une piqûre en haut du bras. Vous restez ensuite encore jusqu'à **30 minutes en observation dans la salle d'observation**. Cela permet de s'assurer que vous allez bien avant de rentrer chez vous.

Pour que le vaccin agisse, vous devez être vacciné/e deux fois. Il faut laisser passer plusieurs semaines entre la première et la deuxième vaccination. Le vaccin agit alors pleinement. Le déroulement de la deuxième vaccination est identique à celui de la première.

Même si après la deuxième vaccination vous êtes protégé/e contre la COVID-19, **vous pouvez éventuellement continuer à répandre le virus** et à contaminer d'autres personnes. **Il est donc important de continuer à respecter les règles d'hygiène après la seconde vaccination** : à savoir porter le masque, se laver régulièrement les mains et garder ses distances.

Réactions à la vaccination et effets secondaires

La plupart des gens tolèrent bien la vaccination. Mais, après l'injection, certaines personnes présentent de légers symptômes, par exemple un gonflement, une rougeur ou une douleur au point d'injection, de la fièvre, de la fatigue, des maux de tête ou des douleurs dans les membres, de la diarrhée ou des vomissements.

Toutefois, ces réactions sont un bon signe et montrent que le vaccin agit. Elles se produisent généralement dans les deux jours qui suivent la vaccination et durent rarement plus d'un ou deux jours.

Les effets secondaires graves et qui mettent la vie en danger sont extrêmement rares. Toutefois, si vous ressentez des douleurs persistantes ou des effets secondaires graves après la vaccination, appelez immédiatement un médecin.

Informations complémentaires

Si vous avez des questions sur la vaccination, appelez **le service central de vaccination du Ministère fédéral de la Santé au 116 117**. Vous trouverez des informations générales et des réponses aux questions fréquemment posées sur le coronavirus et sur la vaccination sur les sites Web suivants :

[Bundesministerium für Gesundheit: Informationen zum Impfen](#)

[Integrationsbeauftragte der Bundesregierung: Informationen zum Coronavirus in unterschiedlichen Sprachen](#)

[Robert Koch-Institut: Infoblatt zur Corona Impfung mit Vektorimpfstoffen](#)

[Robert Koch-Institut: Infoblatt zur Corona Impfung mit mRNA-Impfstoffen](#)